2014-01-001

OBJET:



N° de résolution ou annotation

#### Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

## MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 22 JANVIER 2014

survantes: **>** 22 janvier 2014 à 9h00, sont présents les l'assemblée statutaire du conseil de <u>a</u> MRC représentants de chacune des municipalités de Thérèse-De Blainville, le mercredi

Monsieur Guy Charbonneau, Maire Madame Marlene Cordato, Mairesse Monsieur Richard Perreault, Maire Monsieur Patrick Morin, Maire suppléant Madame Madeleine Leduc, Monsieur Ramez Ayoub, Maire Madame Odette Filion, Conseillère Mairesse

Ville de Sainte-Anne-des-Plaines Ville de Sainte-Thérèse Ville de Bois-des-Filion Ville de Boisbriand Ville de Rosemère Ville de Blainville Ville de Lorraine

formant quorum sous Bois-des-Filion <u>a</u> présidence de monsieur le préfet Paul Larocque, maire ф la Ville

## Sont également présents

MRC de Thérèse-De Blainville

## Monsieur Kamal El-Batal, directeur général

Il est proposé par

Madame Odette Filion

Ouverture et suspension de l'assemblée

Conseillère Ville de Bois-des-Filion

Madame Marlene Cordato Mairesse Ville de Boisbriand

appuyé par

afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier QUE l'assemblée statutaire du mercredi 22 janvier 2014 soit et est ouverte et suspendue,

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après délibérations quant à avoir terminé les la présente réunion, suite à sa réouverture par monsieur le préfet discussions pour le comité plénier, es maires reprennent les

### 2014-01-002

OBJET:

## Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Richard Perreault

Madame Madeleine Leduc Maire Ville de Blainville

appuyé par

Mairesse Ville de Rosemère

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit

- σ 4 α γ α OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2013 Présentation/Intervenant

- GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL 5.1. <u>Dépôt</u> Liste de la correspondance au 22 janvier 2014
- Resolution
- 5.3. 5.3.
- Avis de motion --conseil de la MRC on – Adoption des comptes payés et à payer du 12 décembre 2013 au 22 janvier 2014 Dépôt des rapports d'activités du personnel - décembre 2013 motion – Projet de règlement 14-01 sur la rémunération du préfet et des membres préfet et des membres du



### Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- Çī
- 5 Résolution – Autoriser le directeur général à conclure une entente d'embauche avec Nathalie Boulianne à titre d'adjointe administrative

  Résolution – Sélection d'un chargé de projet pour le processus de conformité Schéma d'aménagement et de développement aux orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement
- 5.7 Résolution - Allouer 20 000 \$ en 2014 et 20 000 \$ en 2015 pour la mise en œuvre de la Politique culturelle de la MRC, autoriser le directeur général de la MRC à signer l'entente sur la Politique de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications et mandater la Table Action Culture de réaliser l'inventaire du patrimoine bâti culturel de la MRC
- 5 Résolution – Demander à la SODET(CLD) d'allouer 20 000\$ en 2014 et 20 000\$ en 2015 dans le
- 5.9 l'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge dans le cadre des consultations publiques cadre de l'entente sur le développement de la Politique culturelle <u>Résolution</u> – Ratification du mémoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur
- Gouvernement du Québec

  <u>Résolution</u> Compensation pour service rendu à la MRC par un substitut d'un membre du conseil de la MRC lors d'une séance de conseil
- တ 5.11. <u>Résolution</u> – Nomination aux différents organismes et comités de la MRC
   AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE
   6.1. <u>Résolution</u> - Demande d'émission de certificat de conformité
- Boisbriand: RV-1441-016
- Rosemère: 801-14
- 6.2 Sainte-Anne-des-Plaines: 860-34, 860-35, 860-36
   <u>Résolution</u> — Demande d'avis de conformité (LAU, art.151) — Hydro-Québec Poste de Blainville à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV à Blainville
   RITÉ INCENDIE/SÉCURITÉ CIVILE
- SÉCURITÉ
- DOSSIERS RÉGIONAUX ET MÉTROPOLITAINS
- 9 % 7
- DEMANDE D'APPUI 9.1. CONFÉRENCI électrique CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DES LAURENTIDES Appui à l'Institut du
- **₹**
- PÉRIODE DE QUESTIONS LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## OBJET: Adoption – Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2013

2014-01-003

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc

Mairesse Ville de Rosemère

Monsieur Ramez Ayoub

appuyé par

Maire Ville de Lorraine

rédigé. QUE le procès-verbal de la séance du conseil tenue par les membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le 11 décembre 2013, soit et est adopté tel qu'il a été soit et est adopté tel qu'il a été

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## OBJET: Dépôt de la liste de la correspondance

2014 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC Thérèse-De Blainville. La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 22 janvier de

OBJET: 22 janvier 2014 Adoption des comptes payés œ. ø, payer 은 <del>☆</del> décembre <u>a</u>u

2014-01-004

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc

appuyé par Mairesse Ville de Rosemère Monsieur Patrick Morin Maire suppléant Ville de Sainte-Thérèse



# Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

**QUE** les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 12 décembre 2013 au 22 janvier 2014 inclusivement, répartis comme suit : 30 631,22 \$ payés et 45 866,02 \$ à payer pour un grand total de 76 497,24 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2014-01-005

OBJET: Dépôt des rapports d'activités du personnel – Décembre 2013

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, les rapports d'activités pour le mois de décembre 2013 du Directeur général et secrétaire-trésorier et de la Responsable de l'aménagement et de l'environnement.

OBJET:

Blainville Avis de motion – Règlement 14-01
Rémunération du préfet et des membres de la MRC de Thérèse-De

rémunération du préfet et des membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le règlement n° 14-01 amendant le règlement n° 10-01 fixant la Madame Madeleine Leduc, mairesse Ville de Rosemère, donne avis d'intention

Demande de dispense de lecture

OBJET:

Autoriser le directeur général de la MRC de Thérèse-De Blainville à conclure une entente d'embauche avec madame Nathalie Boulianne à titre d'adjointe administrative

ATTENDU QUE la MRC est la recherche d'une adjointe administrative

de tenue de livres comptable; **ATTENDU QUE** madame Nathalie Boulianne a déjà, par le passé, fait des remplacements à la MRC de Thérèse-De Blainville au niveau des tâches de bureautique, de secrétariat et

lignes directrices de ladite entente d'embauche; ATTENDU QUE le directeur général de la MRC présente aux membres du conseil les

Blainville; ATTENDU la recommandation favorable du directeur général de la MRC de Thérèse-De

Il est proposé par Madame Odette Filion

et appuyé par Conseillère Ville de Bois-des-Filion Monsieur Guy Charbonneau Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Thérèse-De Blainville, monsieur Kamal El-Batal, soit et est autorisé à conclure une entente d'embauche sous forme contractuelle avec madame Nathalie Boulianne au nom de la MRC de Thérèse-De Blainville

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



### N° de résolution 20 74:04:007

### Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET:

vue de la conformité du Schéma d'aménagement de la MRC de d'aménagement et de développement (PMAD) Thérèse-De Octroie de mandat à la firme APUR pour services professionnels en Blainville aux orientations du Plan métropolitain

d'aménagement et de développement aux orientations d'aménagement et le développement au courant de l'année 2014; ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville doit assurer la conformité du Schéma d Plan métropolitain

situations, des devis et des p MRC de Thérèse-De Blainville; ATTENDU QUE le directeur général de la MRC de Thérèse-De Blainville fait état des situations, des devis et des prix reçus de quatre firmes aux membres du conseil de la des devis et des prix reçus de quatre

**ATTENDU QUE** l'offre de prix et de services de la firme APUR est raisonnable selon le contexte et les besoins de la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU QUE** la firme APUR est disposée à assister la MRC de Thérèse-De Blainville dans ce processus de conformité pour le prix de 21 500 \$ (taxes en sus);

Il est proposé par

Monsieur Guy Charbonneau Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

et appuyé par Madame Madeleine Leduc

Mairesse Ville de Rosemère

développement au courant de l'année 2014; APUR pour qu'elle l'assiste dans l'exercice de conformité du Schéma d'aménagement et de développement aux orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville retient l'offre de services de la firme

QUE le comité de suivi de la conformité Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville aux orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement assure le suivi du processus de concert avec le directeur général et la responsable de l'aménagement de la MRC;

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville mandate le directeur général d'assurer la coordination générale dudit processus de conformité

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-01-008

OBJET

Thérèse-De Blainville Entente de développement de la Politique culturelle entre le Ministère de la Culture et des Communications et la MRC de de

**ATTENDU QUE** la Politique culturelle de la MRC est adoptée par le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville lors de la séance du 27 mars 2013 (Résolution no : 2013-03-054);

**ATTENDU QUE** la Politique culturelle de la MRC s'inscrit dans le cadre de la Politique culturelle gouvernementale de 1992;

collectivité; publique visant à reconnaître l'importance de ATTENDU QUE la Politique culturelle de la MRC représente une action politique et la culture dans le développement d'une

**ATTENDU** la mise sur pied de la Table Action Culture de la MRC de Thérèse-De Blainville en 2010 par le conseil de la MRC;



# Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

nécessité de renforcer, d'harmoniser et de promouvoir l'identité culturelle de la MRC Thérèse-De Blainville et les actions culturelles réalisées dans chacune de ses villes; ATTENDU QUE le mandat de la Table Action Culture consiste à mettre en lumière de <u>a</u>

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc

Monsieur Ramez Ayoub Mairesse Ville de Rosemère

Maire Ville de Lorraine

appuyé par

Ministère de la Culture et des Communications; en 2015 pour développer sa Politique culturelle et ce dans le cadre d'une entente avec **QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville alloue 20 000 \$ en 2014 et 20 000 \$ en 2015 pour développer sa Politique culturelle et ce dans le cadre d'une entente avec le

sous la coordination de cette dernière, le mandat de réaliser l'inventaire du patrimoine bâti culturel au niveau de la MRC et de développer des outils visant à promouvoir le développement touristique culturel sur le territoire de la MRC; conseil confie à la Table Action Culture de la MRC de Thérèse-De Blainville

QUE le conseil autorise le directeur général de la MRC de Thérèse-De Blainville à signer Communications. l'entente de développement de la Politique culturelle avec le Ministère de la Culture et des

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-01-009

OBJET

Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville Allocation de fonds par la SODET (CLD)

publique visant à collectivité; ATTENDU QUE la Politique culturelle de reconnaître l'importance la MRC représente une action politique et de la culture dans le développement d'une

**ATTENDU** la mise sur pied de la Table Action Culture de la MRC de Thérèse-De Blainville en 2010 par le conseil de la MRC;

patrimoine développement touristique culturel; ATTENDU bâti culturel en vue d'améliorer QUE la MRC de Thérèse-De Blainville désire élaborer l'inventaire de son es connaissances et de promouvoir ᠣ

cadre avec le Ministère de la Culture et des Communications lors ATTENDU QU'à ce titre, la MRC de Thérèse-De Blainville s'engage dans une ententedes deux prochaines

Il est proposé par

Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

Madame Marlene Cordato Mairesse Ville de Boisbriand

appuyé par

**QUE** la SODET alloue 20 000 \$ en 2014 et 20 000 \$ en 2015 pour développer la Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville dans le cadre de l'entente avec le Ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



<u>~2014</u>-01-010

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET :

d'Enbridge dans Gouvernement du Québec. Ratification du mémoire de la Communauté métropolitaine Montréal (CMM) sur l'inversion du flux de l'oléoduc le cadre des consultations publiques du 9B

Gouvernement du Québec; l'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge dans le cadre des consultations publiques du ATTENDU QUE la Communauté métropolitaine de Montréal a déposé un mémoire sur

adoptée par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans ledit mémoire ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville désire ratifier la position

Il est proposé par

Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines Monsieur Guy Charbonneau

appuyé par Madame Madeleine Leduc

Mairesse Ville de Rosemère

dépôt; flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge dans le cadre des consultations publiques du Gouvernement du Québec soit trouvé conforme et en conséquence ratifié et accepté pour QUE le mémoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur l'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge dans le cadre des consultations publiques du

(CMM), Ressources naturelles QUE la présente résolution soit transmise à la Communauté métropolitaine de Montréal aux MRC de la Couronne Nord et à madame Martine Ouellet, ministre des

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-01-011

OBJET: par un séance. Compensation pour service rendu à la MRC de Thérèse-De Blainville par un substitut d'un membre du conseil de la MRC lors d'une

**ATTENDU QUE** la Loi sur la rémunération du préfet et des membres du conseil d'une MRC ne statue aucunement en matière de compensation d'un substitut au membre du conseil de la MRC lors d'une séance du conseil;

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc

Mairesse Ville de Rosemère

Maire Ville de Blainville Monsieur Richard Perreault

appuyé par

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville juge équitable de verser une compensation de 300 \$ pour service rendu et à titre de jeton de présence au substitut d'un membre du conseil de la MRC lors d'une séance du conseil;

QUE la présente résolution est rétroactive au premier janvier 2014

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par

2014-01-012

OBJET:

Nomination – MRC de Thérèse-De Blainville

Maire Ville de Blainville Monsieur Richard Perreault

Madame Marlene Cordato

appuyé par

Mairesse Ville de Boisbriand



# Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

**QUE** les personnes ci-après soient nommées à siéger aux différents comités et organismes à titre de membre, représentant ou délégué de la MRC de Thérèse-De Blainville pour la durée indiquée du mandat, à savoir :

Organisme -	Membre - Représentant - Délégué	Durée du
Comité consultatif agricole	Président : Guy Charbonneau, maire Ville de Sainte-Anne- des-Plaines	Novembre 2015
	Membres : Richard Perreault , maire Ville de Blainville Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand	
	Secrétaire : Annie Maheu, aménagiste à la MRC de Thérèse-De Blainville	
PDZA – Comité de travail	Richard Perreault, maire Ville de Blainville	Novembre 2015
סחוות על ומאמוו	Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand	2010
	Guy Charbonneau, maire Ville de Sainte-Annedes-Plaines	
PDZA –	Kamal El-Batal, directeur général de la MRC Guy Charbonneau, maire Ville Sainte-Anne-des-	Novembre
Table Action	Madeleine Leduc, mairesse Ville de Rosemère	Novembre
Cultura	Sylvie Surprenant , mairesse Ville de Sainte- Thérèse	2010
	Michèle Tremblay, conseillère Ville de Lorraine	
Bureau des déléqués pour les	Kamal El-Batal, directeur général de la MRC Paul Larocque, maire Ville de Bois-des-Filion et préfet	Novembre 2015
cours d'eau	Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand	
	Guy Charbonneau, maire Ville de Ste-Anne-des- Plaines	
Comité de sécurité incendie	Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand	Novembre 2015
	Madeleine Leduc, mairesse Ville de Rosemère	
SODET conseil d'administration	Marlene Cordato, mairesse Ville Boisbriand, 1èe Vice-Présidente	Novembre 2015
	Alain Cassista, conseiller Ville de Sainte-Annedes-Plaines	
	Denis Bourgeois (ou Odette Filion), conseiller Ville de Bois-des-Filion	
	Liza Poulin, conseillère VIIIe de Blainville	
	Madeleine Leduc, mairesse Ville de Rosemère	
-	Jean Comtois, conseiller Ville de Lorraine	



# Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Éco-Nature				Comité directeur	Conformité SAD/PMAD	The state of the s	versant - COBAMIL	Gestion intégrée de l'eau par bassin			Comité	Organisme -
Kamal El-Batal, directeur général de la MRC	Nathalie Legault, directrice de l'urbanisme Ville de Rosemère	Michel Larue, directeur urbanisme et aménagement durable du territoire Ville de Blainville	Kamal El-Batal, directeur général de la MRC	Madeleine Leduc, mairesse Ville de Rosemère	Richard Perreault, maire Ville de Blainville	Katerie Lesage, Conseillère Ville de Rosemère	I MILITARY	Guy Charbonneau, maire Ville Sainte-Anne-des- Plaines	Rosemère	Marie-Andrée Bonneau, conseillère Ville de		Membre - Représentant - Délégué
Novembre 2015					Décembre 2014		r c	Novembre 2015			mandat	Durée du

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-01-013

OBJET:

Avis de conformité

Amendements à la réglementation d'urbanisme des Municipalités de Boisbriand, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines

présenté une demande d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soient les règlements : Boisbriand : RV-1441-016, Rosemère : 801-14, Sainte-Anne-des-Plaines : 860-34, 860-35, 860-36 pour étude et approbation de la MRC de Thérèse-De Blainville; ATTENDU que les Municipalités de Boisbriand, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines ont

règlements aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire; ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC doit dans les 120 jours de la transmission des règlements, les examiner et vérifier la conformité des

ATTENDU que les modifications apportées par les présents règlements sont

Boisbriand

RV-1441-016

**ZONAGE**: Règlement modifiant le règlement de zonage ₽,

1441 et ses amendements : ➤ EN CE QUI A TRAIT à la protection du littoral, des rives et des plaines inondables

Rosemère 801-14

ZONAGE: Règlement modifiant le règlement de zonage 801 et ses amendements afin de :
 MODIFIER les dispositions applicables aux rives, littoral et

MODIFIER les dispositions applicables aux rives, littoral et plaines inondables

Sainte-Anne-des-Plaines

860-34

ses amendements afin de : ZONAGE : Règlement modifiant le règlement de zonage 860 et

V pompes à essence, gaz naturel ou propane pour s'ajuster MODIFIER l'article 465 sur l'implantation d'un îlot pour



### Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

aux dispositions du Code d'installation du propane gaz et du

- V pour indiquer neuf (9) logements et plus; MODIFIER la classification d'habitation multifamiliale (H-4)
- V pour les habitations d'usage collectif; MODIFIER le tableau du calcul des cases de stationnement
- V 305 au chapitre 5; ABROGER le deuxième paragraphe de l'item 1) de l'article
- V remplacer par un nouveau. ANNULER le titre de la section 7 du chapitre 9 pour le

### Sainte-Anne-des-Plaines

**ZONAGE**: Règlement modifiant le règlement de zonage ses amendements afin d' 860 et

- ABROGER l'article 138 (accès aux garages privés
- et le remplacer par un nouveau; intégrés);

  ABROGER l'article 388 « Voies publiques de circulation »
- MODIFIER l'article 1206 pour autoriser les enseignes sur les poteaux de galerie;
- V enseignes sur vitrage AJOUTER une disposition à l'article 1216 pour es
- V V AJOUTER enseignes en usage résidentiel; ABROGER une REMPLACER disposition œ٠ l'article l'article 125 1237 pour SUr es es
- V MODIFIER l'article 137 sur le nombre autorisé de garages privés intégré; constructions accessoires sur les terrains transversaux;
- V intergénérationnel » et « enseigne projetante » MODIFIER <u>۵</u> définition des mots « logement

### Sainte-Anne-des-Plaines

860-36

ZONAGE : Règlement modifiant le règlement de zonage 860 et

- ses amendements afin de :

  MODIFIER les limites de la manière à agrandir les limites de la zone résidentielle H204 zone commerciale C201 de
- applicable à la zone H919 pour les lampadaires privés. AJOUTER une sous-section concernant une disposition

Il est proposé par Maire Ville de Lorraine Monsieur Ramez Ayoub

appuyé par Mairesse Ville de Blainville Monsieur Richard Perreault

Blainville et aux dispositions de son document complémentaire réputés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Thérèse-De Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines soient les règlements : Boisbriand : RV-1441-016, Rosemère : 801-14, Sainte-Anne-des-Plaines : 860-34, 860-35, 860-36 soient et sont QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme des Municipalités de Boisbriand,

QUE le directeur général l'égard de ces règlements soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2014-01-014

# Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET : Poste de Blainville Demande d'avis de conformité (LAU, art.151) – Hydro-Québec Blainville à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV à

25 kV sur le territoire de la ville de Blainville et la construction d'une ligne de raccordement à 315 kV d'environ 5,8 km sur le territoire des villes de Blainville et de Mirabel; ATTENDU QU'Hydro-Québec projette de construire le nouveau poste de Blainville à 315-

et reçue le 9 décembre d'alimentation à 315 kV; ATTENDU la demande d'avis de conformité d'Hydro-Québec datée du 28 novembre 2013 et reçue le 9 décembre 2013, pour le poste de Blainville à 315-25 kV et la ligne

conformité de l'intervention projetée au schéma; **ATTENDU** qu'en vertu des articles 151 et 152 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la MRC doit, dans les 120 jours qui suivent la signification de l'avis du Ministre décrivant l'intervention gouvernementale projetée, donner son avis SUr

Il est proposé par Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines Monsieur Guy Charbonneau

appuyé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse Ville de Boisbriand

objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé 2005 de la MRC Ministre QUE la MRC de Thérèse-De Blainville a procédé à l'analyse de la demande et informe le ainsi qu'Hydro-Québec que le projet, tel que présenté, paraît conforme aux

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat conformité conformément aux articles 149 à 157 de la Loi sur l'aménagement et Thérèse-De Blainville

QUE le rapport de demande d'avis de conformité de la MRC de fasse partie intégrante de la présente résolution et qu'une copie de au Ministre ainsi qu'à Hydro-Québec celui-ci soit transmise

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 2014-01-015

# OBJET : Appui à la Conférence régionale des Laurentides

dont la mise en œuvre est prévue dans les tout premiers mois de l'année transport électrique (ITÉ) doté d'un budget de 35 M \$ sur 3 ans est une mesure par la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, la création d'un I**nstitut du** ATTENDU QUE dans le cadre de la Stratégie d'électrification des transports, 2014 annoncée phare,

gouvernement, au plus tard le 14 février 2014; de l'industrie que du milieu de la recherche, le ministère du Conseil exécutif a mis sur pied un comité de travail pour élaborer un plan d'affaires et remettre ses recommandations au ATTENDU QU'afin de s'assurer que l'ITÉ réponde bien aux besoins et aux attentes, tant

de PMG Technologies et d'un consortium national FPInnovations ATTENDU QU'un projet d'Institut du véhicule avancé a déjà été mis de l'avant par un regroupement unique d'expertises issues de la région des Laurentides constitué du Centre National de Transport Avancé (CNTA), de l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ),

**ATTENDU QUE** ce projet vise à construire à Blainville, dans le voisinage immédiat du seul centre d'essais pour véhicules automobiles au Canada doté d'installations évaluées à 250 millions \$, un « Centre d'expertises et de services de classe mondiale » et que celui-ci pourrait devenir une composante majeure de l'écosystème innovant en électro mobilité <del>d</del>



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

la grande région de Montréal, en symbiose avec les pôles, les grappes et les créneaux du Québec

ATTENDU QUE les principaux intervenants industriels engagés dans le transport routier au Québec, dont PACCAR, Nova Bus, BRP, Prévost Car, Autobus Lion, TM4, B3CG Interconnect, Robert Transport, etc., ont été consultés dans le cadre d'une étude de faisabilité en 2012;

développement de leurs marchés; ATTENDU QUE les intervenants industriels estiment que la localisation d'un complexe multifonctionnel, regroupant des expertises de pointe et des espaces locatifs (ateliers et bureaux) adjacents aux installations du Centre d'essais pour véhicules automobiles (CEVA) ď٠ Blainville dans les Laurentides, répond à un besoin structurel pour le

du secteur automobile à diversifier leurs activités vers l'électrification des transports; transports et que la fermeture de GM à Boisbriand, en 2002, a depuis incité les industriels ATTENDU QUE la région des Laurentides travaille depuis 1996, grâce au Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CÉVEQ), sur l'électrification des

créneau d'excellence en transport terrestre avancé de la région des Laurentides; ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a reconnu officiellement, en 2003, un

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Madame Marlene Cordato

appuyé par Mairesse Ville de Boisbriand

Conseillère Ville de Bois-des-Filion Madame Odette Filion

## ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**FPInnovations** QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville appuie l'implantation de l'Institut du transport électrique à Blainville dans les Laurentides mis de l'avant par le CNTA, l'ITAQ et

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET: Levée de l'assemblée

2014-01-016

Il est proposé par Monsieur Richard Perreault

Maire Ville de Blainville

Madame Odette Filion Conseillère Ville de Bois-des-Filion

appuyé par

**DE** lever la présente réunion à 10h30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Paul Larocque,/Préfet

Kamal El-Batal, Directeur genéral

et secrétaire-trésorier

22 janvier 2014



# Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

## Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné Kamal El-Batal, directeur général, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2014-01-001 à 2014-01-016 lesquelles ont été adoptées à une assemblée tenue le 22 janvier 2014.

Émis le 22 janvier 2014 conformément aux dispositions de l'article 961 du Code municipal.

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.

Kamal El-Batal,

Directeur général et secrétaire-trésorier